

SYNTHÈSE EN BREF

Le Conseil de recherches en sciences humaines en collaboration avec le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie et les Instituts de recherche en santé du Canada

L'initiative *Imaginer l'avenir du Canada* du CRSH mobilise la recherche en sciences humaines pour répondre à des besoins qui se manifestent au Canada en ce qui concerne l'économie, la société et les connaissances. Elle aide ainsi à orienter la prise des décisions dans tous les secteurs en vue d'un avenir meilleur. La présente synthèse en bref a trait au défi de demain : **Pratiques exemplaires dans les évaluations environnementales et les évaluations des impacts.**

Le rôle des entreprises dans l'accélération du développement urbain durable au Canada

Le projet

Étant donnée la croissance rapide de la population et de l'urbanisation, et par conséquent de la construction et de l'aménagement, les entreprises du secteur du cadre bâti sont d'importants acteurs pour la concrétisation d'un avenir durable. Pour répondre aux préoccupations sociales et environnementales grandissantes, il faudra absolument apporter des changements transformateurs et novateurs dans la conception, la planification et la construction des

quartiers, des districts et même des villes. Or le rôle des entreprises dans le développement urbain durable est encore difficile à saisir. Pour éclairer cette question, le projet a permis un examen exhaustif des écrits empiriques sur les entreprises et le développement urbain durable. On trouvera ici une synthèse des constatations du projet, un modèle théorique fondé sur des données probantes et ce qui s'en dégage pour les politiques, les pratiques et la recherche.

Les principales constatations

Le modèle fournit un cadre de travail dans lequel les entreprises du secteur du cadre bâti sont influencées à la fois par des facteurs descendants de niveau macro, comme les législations, les incitatifs, les pouvoirs et le contrôle des gouvernements, et par des facteurs de niveau intermédiaire plutôt ascendants, comme les partenariats intersectoriels, l'expérimentation et la mobilisation communautaire. Il met aussi en lumière l'importance de procéder à l'analyse de rentabilité, d'atténuer les risques et d'accorder la priorité aux connaissances et à la formation au sujet du développement durable au sein des entreprises, ainsi que de miser sur les rôles de formulation et de promotion de la vision que peuvent jouer les leaders du secteur du cadre bâti. Par ailleurs, le paradoxe de l'échelle et du temps en développement urbain durable est abordé, car c'est un élément qui nécessite des changements urgents, mais difficiles à mettre en œuvre. Voici plus précisément les constatations de cette analyse multiniveaux qui a comporté plusieurs étapes.

- **Niveau macro (administrations nationales, régionales et municipales).** Le meilleur levier pour augmenter

rapidement la participation du secteur privé au développement urbain durable est la stabilisation et l'harmonisation petit à petit des législations, des réglementations et des politiques au sein des ministères et entre eux. Conjugués à des incitatifs financiers (et non financiers) et à des processus de certification uniformisés pour les bâtiments durables, ces mécanismes descendants sont susceptibles de réduire les risques économiques perçus du développement urbain durable.

- **Niveau intermédiaire (réseaux, communautés et entreprises).** Malgré leur complexité, les partenariats intersectoriels et les autres mécanismes de mobilisation communautaire peuvent réduire efficacement au fil du temps les risques économiques associés à l'expérimentation de la durabilité dans les quartiers ou les villes. Cependant, les principes de conception, de financement et de construction de bâtiments durables sont encore peu connus dans le secteur de la construction et de l'aménagement. Ces facteurs concourent aux

importantes forces d'inertie agissant dans le secteur, qui privilégie les aménagements simples, rapides et peu coûteux. Il faudra donc augmenter la formation et l'éducation sur les exigences relatives aux bâtiments durables et sur les impacts sociaux et environnementaux de ceux-ci et veiller à transmettre de l'information claire et précise.

- **Niveau individuel (leadership).** Dans tous les cas, les promoteurs et autres entreprises du secteur du cadre bâti qui font preuve d'innovation jouent un rôle primordial par leur soutien à des projets visionnaires durant les étapes de conceptualisation, soumission, conception, planification et construction. Les promoteurs tournés

vers l'avenir cherchent à dégager et à incorporer les enseignements tirés de projets plus avancés pour élaborer des visions de durabilité avec des partenaires locaux. Ils sont aussi plus susceptibles de créer de nouvelles plateformes de collaboration avec des parties prenantes du niveau macro afin d'atteindre des objectifs de durabilité. Parallèlement à l'apprentissage et au développement, les leaders visionnaires et novateurs doivent s'attaquer aux perceptions concernant la rentabilité et les risques économiques associés au développement urbain durable pour provoquer, de manière ascendante, la transition du secteur à la durabilité.

Ce que cela suppose pour les politiques

Les législations, les réglementations et les politiques des administrations nationales, régionales et (ou) municipales influent directement sur la participation du secteur privé au développement urbain durable. Voici en quoi.

- L'établissement de politiques gouvernementales claires, cohérentes, uniformisées, rigoureuses et harmonisées en matière de développement urbain durable ainsi que des sceaux de qualité sur le plan du rendement qui correspondent aux cibles nationales de réduction des émissions de carbone pourraient inciter le secteur de la construction et de l'aménagement à adopter des pratiques durables d'approvisionnement et de construction.
- Un large éventail d'incitatifs financiers (subventions et indemnités fiscales par exemple) et non financiers (simplification de la délivrance de permis par exemple) peuvent servir à stimuler la participation du secteur

privé au développement urbain durable, en augmentant la rentabilité et en atténuant les risques associés aux constructions durables.

- Les municipalités peuvent appuyer les partenariats intersectoriels cherchant à réaliser des aménagements urbains durables et favoriser leur réussite en incluant dès le départ un vaste éventail de parties prenantes, provenant notamment du secteur du cadre bâti, dans leurs plans à long terme de transition à la durabilité.
- Il est essentiel d'accroître la formation et l'éducation sur les techniques de construction écologique et de fournir de meilleurs conseils quant aux incidences de la construction et de l'aménagement sur le développement durable pour pallier le peu de mise en commun de l'expertise et des connaissances dans les secteurs de la construction et de l'aménagement et entre eux.

COORDONNÉES

Daina Mazutis, professeure agrégée en stratégie et professeure titulaire en éthique, responsabilité et développement durable, École de gestion Telfer, Université d'Ottawa; daina.mazutis@telfer.uottawa.ca

Lauren Sweet, assistante de recherche, Institut de l'environnement, Université d'Ottawa; lswee084@uottawa.ca

Guy Yuri Shteinman, assistant de recherche, Institut de l'environnement, Université d'Ottawa; gshte090@uottawa.ca

COMPLÉMENT D'INFORMATION

▶ [Rapport intégral \(en anglais\)](#)

Les opinions exprimées dans cette fiche sont celles des auteurs; elles ne sont pas celles du CRSH, du CRSNG, des IRSC, ni du gouvernement du Canada.

• Chaque année, le CRSNG investit plus de 1,2 milliard de dollars dans la recherche en sciences naturelles et en génie au Canada. Grâce à ces fonds, les professeurs-chercheurs de calibre mondial font des découvertes scientifiques. Les fonds favorisent aussi l'établissement de partenariats et de collaborations. Le CRSNG offre également des bourses et des possibilités de formation pratique aux étudiants de niveau postsecondaire et stagiaires postdoctoraux.

• Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) savent que la recherche a le pouvoir de changer des vies. En tant qu'organisme fédéral chargé d'investir dans la recherche en santé, ils collaborent avec des partenaires et des chercheurs pour appuyer les découvertes et les innovations qui améliorent la santé de la population et le système de soins du Canada.

• Le CRSH est un organisme de financement du gouvernement du Canada. Par l'attribution de subventions et de bourses, il soutient les travaux de chercheurs qui apportent des éclairages clés sur les défis et les possibilités d'ordre social, culturel, économique et environnemental que présente un monde en constante évolution.